
Estimation de la loi de Okun en Algérie à l'aide de modèle ECM

Dr. Lakhdar ADOUKA

Université de Mascara
ladouka@gmail.com

Dr. Zohra BOUGUELL

Université de Mascara

ABSTRACT : The objective of this paper is to estimate the Okun's coefficient, and to check whether the Okun's law in Algérie is valid or not. For this purpose, we have used annual time series data during the period 1970-2010. Firstly, I applied difference version of Okun's law, the Johansen test is employed to find out long run association between unemployment and production, and error correction mechanism (ECM) is used for short run dynamic.

.After getting empirical evidences, it can be said that the inverse relationship between unemployment and output is verified in the short and long term, but the valid

Key-Words : unemployment , production, Okun's law, cointegration

RESUME : L'objectif de cette étude est d'estimer le coefficient d'Okun, et de vérifier si la loi de l'Okun en Algérie est valide ou non. Pour ce faire, nous avons utilisé des données de séries chronologiques annuel au cours de la période 1970-2010. Tout d'abord, j'ai postulé version différence de la loi d'Okun, le test de Johansen est employée pour découvrir association à long terme entre le chômage et la production, et le mécanisme de correction d'erreur (ECM) est utilisé pour le court terme dynamique. . Après avoir obtenu des preuves empiriques, on peut dire que la relation inverse entre le chômage et la production est vérifiée à court et à long terme,

MOTS-CLEFS: CHOMAGE, PRODUCTION, LOI DE OKUN, COINTÉGRATION

Estimation de la loi de Okun en Algérie à l'aide de modèle ECM

1. Introduction

La loi d'Okun relie la production et le chômage. Cette loi stipule que : « *chaque fois que le PIB chute d'un certain pourcentage, par rapport au produit potentiel, le taux de chômage augmente d'environ un point de pourcentage. Soit lorsque le PIB réel diminue, le taux de chômage augmente* » (Mankiw, 2003),

Cette relation a été vérifiée et validée par plusieurs travaux empiriques sur les pays développés (Adachi, 2007 ; Prachowny, 1993 ; Lee, 2000 ; Blanchard et Cohen, 2006). Mais les études qui ont voulu vérifier la loi d'Okun pour les pays en développement sont très rares. L'Algérie qui est un pays en voie de développement présente des spécificités évidentes, son taux de chômage a connu des évolutions remarquables

Il apparaît primordial dans cet article de s'intéresser sur la liaison entre le taux de chômage et la production en Algérie. A cet effet, nous avons posé la question primordiale suivante :

Comment le taux de chômage observé varie autour du taux de chômage d'équilibre?

Autrement dit, est ce que la loi d'Okun se vérifie pour l'économie algérienne ?

A cette question principale, subsistent deux questions auxiliaires que l'on peut formuler ainsi :

Existe t-il une relation mécanique entre la croissance et le chômage?

Quel taux de croissance est susceptible de faire reculer le chômage?

L'objet de cet article est de chercher à déterminer de quelle manière le PIB réel et le taux de chômage varient autour de leurs niveaux potentiel et naturel ; et mesurer la relation qui existe entre le PIB réel et le taux de chômage en Algérie pour proposer des pistes de solutions pour une croissance réductrice du chômage chronique en Algérie.

Afin d'atteindre notre objectif, l'article a été organisé en trois sections. La première consiste en est une brève présentation du modèle d'Okun, La deuxième section est consacrée aux indicateurs macroéconomiques qui sont utilisés dans ce modèle. Enfin, dans la troisième section, nous essayons une application empirique de ce modèle à l'économie algérienne en recourant à une analyse économétrique.

2. Présentation du modèle

La loi d'Okun établit une relation inverse entre le chômage et le PIB conjoncturels. Elle mesure la sensibilité du chômage à une modification de « l'output gap ». Cette loi mesure l'élasticité du taux de chômage aux variations de la croissance.

Dans son article pionnier de 1962, Okun formulait deux versions de la relation entre le chômage et l'activité macroéconomique aux Etats Unis.

La première version d'Okun s'écrit sous forme d'une relation simple qui relie la variation du taux de chômage au taux de croissance du produit national brut PNB.

On peut l'écrire mathématiquement de la manière suivante :

$$\Delta U = -0,4(\Delta Y - 3\%).$$

Cette équation s'interprète comme suit :

Pour une augmentation de 1% de l'activité économique au dessus de 3%, le taux de chômage diminue de 0,4%. Le 0,4 représente le coefficient d'Okun et le signe moins qui précède le coefficient d'Okun indique la relation inverse entre les changements du taux de chômage et les changements de croissance de la production.

D'autres auteurs comme Durand J. et al. Utilisent une autre forme de la première version d'Okun :

$$\Delta U_t = -0,3\Delta Y_t + 3 + \mu_t \quad (1)$$

Cette équation détermine le taux de croissance de l'activité économique requis pour stabiliser le chômage, soit 1% par trimestre.

On adopte l'équation (1) si le chômage et le PNB sont tous deux stationnaires en différence première

La deuxième version est une relation linéaire simple entre l'écart de taux de chômage par rapport à son niveau naturel estimé à 4% et l'écart de la production par rapport à son niveau potentiel (l'out put gap). La formulation mathématique de la deuxième version est comme suit :

$$U - 4\% = -0,36(\text{out put gap})$$

(2)

Pour la vérification empirique l'équation (2) s'écrit sous la forme suivante :

$$U_t = -0,36(\text{out put gap}) + 4\% + \mu_{2t}$$

L'équation (2) implique que le chômage est stationnaire autour du taux de chômage

Naturel NAIRU (non accelerating inflation rate of unemployment)

On peut écrire la loi d'Okun de la manière suivante :

$$\frac{Y_p - Y}{Y} = -\alpha(U - U^*)$$

(3)

Avec :

Y_p : représente le PIB potentiel

Y : représente le PIB réel

U : le taux de chômage

U^* : le taux de chômage naturel

α : paramètre mesurant la baisse du taux de chômage quand la production dépasse un certain seuil

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre des chômeurs et la population active. Ce taux se calcule de la manière suivante :

$$U = \left(\frac{C}{C + E}\right) * 100$$

Où U représente le taux de chômage, C le nombre de chômeurs et E nombre des personnes en emploi.

L'équation (3) peut s'écrire de la façon suivante :

$$\frac{\Delta Y}{Y} = k - \alpha \Delta U$$

(4)

L'équation (4) montre que lorsque le chômage diminue de 1%, le PIB réel augmente d'un certain pourcentage

Notre modèle est inspiré du modèle de Mankiw (2003) qui s'écrit de la manière suivante :

$$\frac{Y - Y_p}{Y_p} = f(U - U_n)$$

Notre modèle se repose sur le concept de production potentielle et sur le taux de chômage naturel. Cela nous pousse à définir ces deux concepts :

Le taux de chômage naturel (NAIRU) a été défini comme le taux de chômage correspondant au taux de croissance du salaire réel. Le NAIRU est le taux de chômage non inflationniste, autrement dit le taux de chômage qui correspond à une progression des salaires réels, parallèle à celle de la productivité de la main d'œuvre.

La production potentielle a été définie comme le niveau maximal de production durablement soutenable sans tensions excessives dans l'économie et plus précisément sans accélération de l'inflation.

La production potentielle peut être évaluée par l'une de trois méthodes suivantes : soit par les méthodes statistiques d'extraction de la tendance, soit par les indicateurs directs de l'écart de production, soit par la méthode structurelle.

La production potentielle peut être définie par la forme suivante :

$$Y = f(\text{inf}, \text{dépgouv}, TE, TI) \quad (5)$$

Où

Y : PIB par tête

Inf : taux d'inflation

dépgouv : dépense gouvernementale en pourcentage de PIB

TE : terme de l'échange

TI : le taux d'investissement

Nous supposons que la relation (5) est linéaire, cela nous permet d'écrire cette relation de la forme suivante :

$$Y = a + \alpha_1 \text{inf} + \alpha_2 \text{dépgouv} + \alpha_3 TE + \alpha_4 TI + \varepsilon_t \quad (6)$$

Où : $\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3, \alpha_4$ des paramètres à estimer et ε_t est le terme de l'erreur

Economiquement, nous attendons un signe positif pour α_1, α_3 et α_4 et un signe négatif pour α_2 .

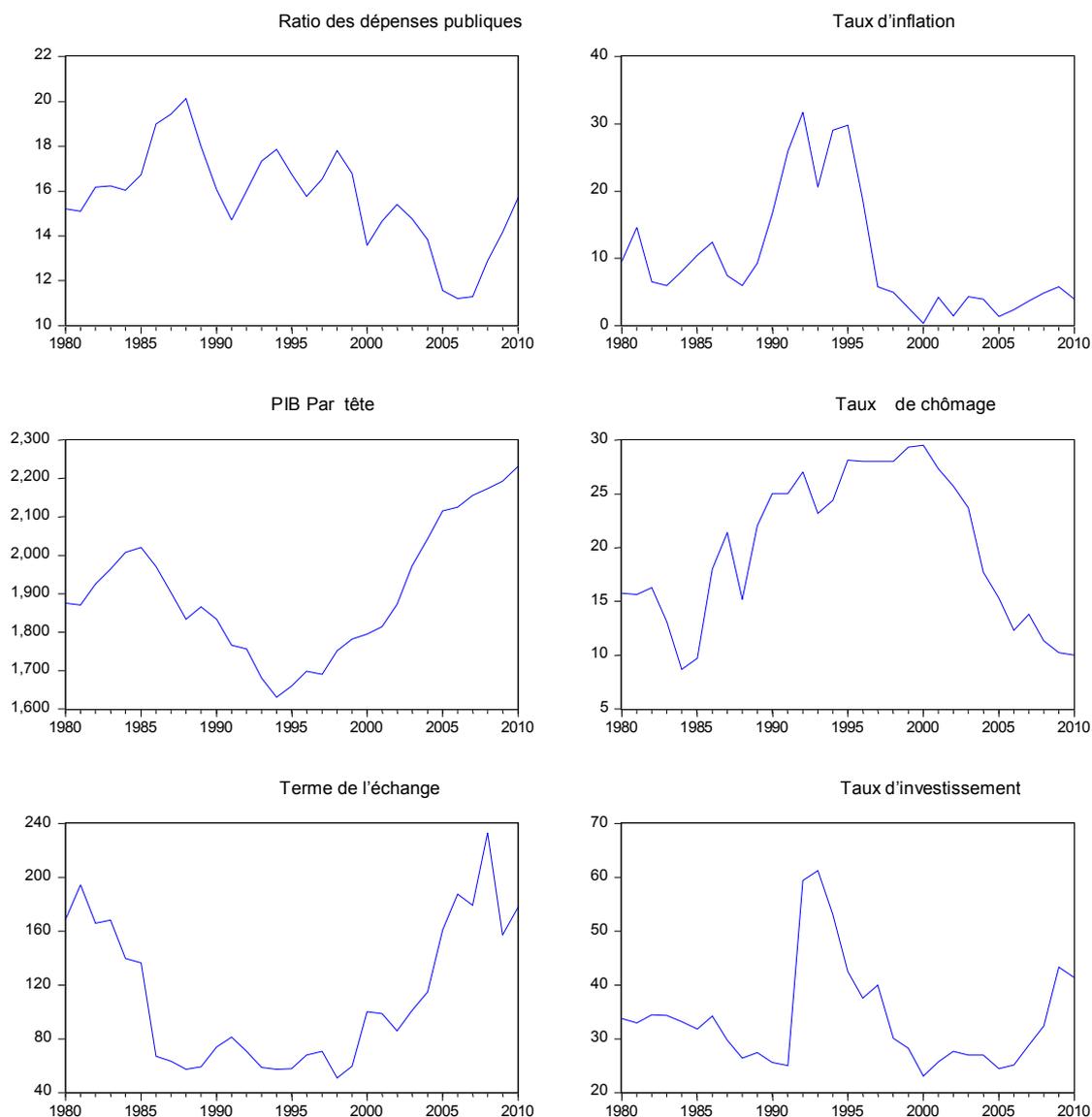
3. Etude économétrique

3.1 Les données statistiques de l'analyse empirique

Nous souhaitons estimer dans le cas de l'économie algérienne l'équation (6) sur un échantillon de données annuelles portant sur la période 1980 -2010. Les données sont tirées des statistiques financières internationales du FMI, de la banque mondiale et de l'office national des statistiques (ONS).

Les graphes de six variables (le ratio des dépenses publiques, le taux d'inflation, le PIB par tête, le taux de chômage, le terme de l'échange et le taux d'investissement) sont donnés ci-dessous montrent la présence d'une tendance pour chaque variable. Cela, met en question la stationnarité des séries en question

Graphe 1 : l'évolution des variables de l'étude



3.2 Test de racine unitaire

Il existe un grand nombre de tests de racine unitaire. Les travaux pionniers en la matière sont ceux de Fuller (1976) et Dickey et Fuller(1979,1980). Les tests de Dickey –Fuller sont des tests paramétriques permettant de mettre en évidence le caractère stationnaire ou non d'une chronique par la détermination d'une tendance déterministe ou stochastique. Ces tests reposent sur l'estimation d'un processus autorégressif.

L'application de test de ADF nécessite au préalable de choisir le nombre de retard p à introduire de sorte à blanchir les résidus. La valeur p de retard est déterminée soit à l'aide de la fonction des autocorrélations partielles, soit à l'aide de la statistique de Box-Pierce, soit à l'aide des critères d'Akaike (AIC) ou de Schwartz (BIC).

Dans notre étude nous allons appliquer le test ADF et déterminer ensuite, le nombre de retard à l'aide de la fonction des autocorrélations partielles en étudiant la significativité des coefficients des corrélations partielles.

L'application de cette méthode en se basant à l'étude de corrélogramme des différentes variables de l'équation (6), nous avons obtenu le retard un pour tous les variables.

Après que nous avons déterminé le retard pour chaque variable, nous allons adopter la stratégie séquentielle du test d'ADF pour étudier la stationnarité des variables de l'étude.

Le tableau suivant résume notre l'application :

Tableau 1 : Test de Dickey –Fuller augmenté

Variabes	Nombre de retard	ADF	Ordre d'intégration
Y_t	1	0,78	I(1)
dY_t	1	-2,64	I(0)
inf_t	1	-1,18	I(1)
$d inf_t$	1	-4,87	I(0)
$dépgouv_t$	1	-0,15	I(1)
$ddépgouv$	1	-4,27	I(0)
TE_t	1	-0,52	I(1)
dTE_t	1	-6,50	I(0)
TI_t	1	-0,39	I(1)
dTI_t	1	-4,76	I(0)

En comparant les valeurs calculées d'ADF (Tableau 1) avec la valeur critique d'ADF pour un seuil de signification de 5 %. Cette comparaison, nous montre que l'hypothèse nulle de non stationnarité est acceptée pour les variables en niveau (pib par tête, dépenses publiques, le taux d'inflation, terme de l'échange et le taux d'investissement par contre on constate que l'hypothèses nulle est rejetée pour les mêmes variables en différences premières (Tableau1) .Les séries ($dY_t, ddépgouv_t, dinf_t, dTE_t, dTI_t$) sont

alors intégrées d'ordre 1, vu que la différence première de chacune de ces variables est stationnaire $I(0)$.

3.3 Tests de cointégration

Nous rappelons, pour qu'une relation de long terme existe entre plusieurs variables, deux conditions doivent être réunies, premièrement les variables doivent être non stationnaires et intégrées au même ordre. Deuxièmement leurs tendances stochastiques doivent être liées.

Les tests ADF laissent donc supposer l'existence d'une relation de cointégration entre pib par tête, dépenses publiques, le taux d'inflation, terme de l'échange et le taux d'investissement

Afin d'étudier l'existence d'une relation de long terme entre les variables du modèle, nous allons appliqués deux méthodes :

- la méthode générale du maximum de vraisemblances (Johansen, 1988, 1991 ; Johansen et Juselius, 1990).
- La méthode de deux étapes de Engle et Granger (1978)

3.3.1 Application du test de Johansen

Le test de la Trace de Johansen, nous permet de détecter le nombre de vecteurs de cointégration. Les hypothèses de ce test se présentent comme suit :

H_0 : il existe au plus r vecteurs de cointégration

H_1 : il existe au moins r vecteurs de cointégration

Nous acceptons H_0 lorsque la statistique de la Trace est inférieure aux valeurs critiques à un seuil de signification de $\alpha\%$. Par contre, nous rejetons H_0 dans le cas contraire. Ce test s'applique d'une manière séquentielle de $r=0$ jusqu'à $r=k-1$

Tableau 2 : Test de cointégration de Johansen

Valeurs propres	Likelihood ratio (trace statistique)	Valeur critique	Hypothèse sur le nombre de EC
0,70	92,18	69,81	Aucune
0,65	56,84	47,85	Au moins un
0,37	25,57	29,79	Au moins deux
0,20	11,98	15,49	Au moins trois
0,16	5,25	3,84	Au moins quatre

Nous testons premièrement l'hypothèse où le nombre de vecteurs de cointégration est strictement égale zéro ($r = 0$) (colonne Likelihood ratio, Tableau 2).

Nous constatons que la statistique de la Trace pour $r = 0$ (92,18) est supérieure à la valeur critique au seuil statistique 5% (69,81); ce qui nous amène à rejeter H_0 .

Nous testons ensuite, l'hypothèse où le nombre de vecteurs de cointégration est strictement égale à un ($r = 1$). La statistique de la Trace pour $r = 1$ (56,84) est supérieure à la valeur critique (47,85), ce qui nous amène par conséquent de rejeter H_0 au seuil de 5%.

Nous testons ensuite, l'hypothèse où le nombre de vecteurs de cointégration est strictement égale à deux ($r = 2$). La statistique de la Trace pour $r = 2$ (25,57) est inférieure à la valeur critique (29,79), ce qui nous amène par conséquent d'accepter H_0 au seuil de 5%.

Le teste de la Trace de Johansen, nous permet de conclure qu'il existe deux relations de cointégration entre les cinq variables.

3.3.2 Application de la méthode de Engle et Granger

La notion de cointégration postule que si deux variables X et Y sont intégrées d'ordre un (I(1)), et s'il existe une combinaison linéaire de ces variables qui est stationnaire I(0), alors on peut conclure que X et Y sont cointégrées d'ordre (1,1).

Nous avons déjà montré que les séries sont non stationnaires et intégrées de même ordre. Il nous reste, alors, à tester si les résidus de cette combinaison linéaire sont stationnaires. Dans le cas échéant, les déviations par rapport à la valeur d'équilibre tendent à s'annuler dans le temps et, donc, une relation de long terme existe entre les variables.

Nous estimons dans une première étape par les MCO la relation de long terme :

$$Y = 1726,36 - 6,34 \text{inf} + 0,13 \text{dép} + 2,03 \text{TE} + 0,28 \text{TI} + \varepsilon_t \quad (7)$$

On déduit de l'estimation de la relation statique (7) la série des résidus, rappelons que :

- Si les résidus sont non stationnaires, la relation estimée de long terme (7) est une régression fallacieuse
- Si les résidus sont stationnaires, la relation estimée de long terme (7) est une relation de cointégration

Les résultats issues de l'application du test ADF sur les résidus de la relation statique entre le pib par tête, le taux d'inflation, dépenses publiques, terme de l'échange et le taux d'investissement se trouve en annexe (tableau 2).

On constate que la statistique ADF estimée (-2,24) est inférieure à la valeur tabulée de Mackinnon au seuil de 5% (-1,95), cela, nous permet de rejeter l'hypothèse de non stationnarité de résidu, d'où les résidus de la relation statique entre le pib par tête, dépenses publiques, le taux d'inflation, terme de l'échange et le taux d'investissement sont stationnaires. Par conséquent, les variables le pib par tête, le taux d'inflation, dépenses publiques, terme de l'échange et le taux d'investissement sont cointégrées. Il est alors possible d'estimer le modèle à correction d'erreur.

3.4 Estimation du modèle ECM

Après que nous avons examiné la stationnarité des séries et la cointégration entre les variables, nous passons à l'étape de l'estimation des coefficients du modèle, mais avant de procéder à cette étape, nous devons vérifier que la relation de cointégration unique est bien une équation de pib par tête et par conséquent les autres variables sont faiblement exogènes. A cet effet, nous avons réalisé un test d'exogénéité simple à partir de l'estimation du modèle VECM en utilisant la méthode de Johansen. Ce test se réalise par le biais de coefficient d'ajustement associés aux vecteurs de cointégration.

D'après le tableau de VECM (tableau 3 en annexe), nous constatons que les paramètres d'ajustement associés au vecteur de cointégration (vitesse d'ajustement) sont non significatifs sauf pour la troisième et la quatrième, cela nous permet de dire que les variables dépenses publiques et le taux d'investissement sont faiblement exogènes. Par contre les autres variables ne sont pas faiblement exogène. Le test d'exogénéité faible, nous ne permet pas par conséquent de dire que l'équation (7) sus-écrite est une équation des dépenses publiques.

Après le test d'exogénéité faible, nous abordons l'étape de l'estimation des paramètres de l'équation statique de pib par tête, selon Engle-Granger (1987).est comme suit:

$$Y = 1726,36 - 6,34 \text{inf} + 0,13 \text{dépgouv} + 2,03 \text{TE} + 0,28 \text{TI} + \varepsilon_t$$

L'étude de la relation de court terme par le biais de ECM, nous permet d'analyser d'une part la vitesse de convergence du taux de change réel vers son niveau d'équilibre de long terme et d'autre part la contribution des fondamentaux à la dynamique de court terme. Cela nous amène à tester la signification des paramètres de l'équation de court terme suivante

$$\Delta Y_t = \phi z_{t-1} + \sum_{i=0}^p a_i \Delta \text{inf}_{t-i} + \sum_{i=0}^p \Delta b_i \text{dépgouv}_{t-i} + \sum_{i=0}^p c_i \Delta \text{TE}_{t-i} + \sum_{i=0}^p d_i \Delta \text{TI}_{t-i} + \varepsilon_t$$

Avec :

$$Z_{t-1} = Y_{t-1} - (1726,36 - 6,34 \text{inf}_{t-1} + 0,13 \text{dépgouv}_{t-1} + 2,03 \text{TE}_{t-1} + 0,28 \text{TI}_{t-1})$$

Ou' Z_{t-1} représente le résidu de la relation de cointégration, et ϕ le terme de correction d'erreur (la force de rappel ou terme d'ajustement).

Modélisons le pib par tête en fonction des résidus de la période précédente, du pib par tête retardé d'une période, de l'inflation présent et retardé d'une période, du terme de l'échange présent et retardé d'une période, du taux d'investissement présent et retardé d'une période.

Le modèle ECM de l'équation de notre modèle par l'approche de Granger est comme suit : $\Delta Y_t = 7,14 - 0,23e_{t-1} + 0,49\Delta Y_t(-1) + 0,16\Delta \text{inf}_t + 0,23\Delta \text{TE}_t + 0,49\Delta \text{TI}_t - 2,69\Delta \text{DP} + \varepsilon_t$

Nous constatons que le coefficient associé à la force de rappel est négatif (0,23) et significativement différent de zéro au seuil statistique de 5% (son t de student est supérieur à la valeur tabulée). Il existe donc un mécanisme à correction d'erreur .ce

mécanisme indique la convergence des trajectoires de la série des pib par tête vers la cible de long terme. Ainsi, les chocs sur le pib par tête de l'Algérie se corrigent à 23% par effet de feed-back.

Nous avons utilisé l'inverse du coefficient du force de rappel pour calculer la durée de convergence et nous avons conclu que :

Un choc constaté au cours d'une année donnée est entièrement résorbé au bout de 4 ans et 4 mois et demi.

Nous avons constaté du tableau ECM par l'approche de Granger (tableau 4 en annexe) que tous les coefficients des variables qui expliquent pib par tête ne sont pas significatifs, cela nous permet de dire qu'il n'existe pas une relation de court terme entre le pib par tête, le taux d'inflation, dépenses publiques, terme de l'échange et le taux d'investissement.

Nous interprétons notre équation statique de long terme obtenu par le MCO :

$$Y = 1726,36 - 6,34inf + 0,13dép_{gouv} + 2,03TE + 0,28TI + \varepsilon_t$$

Nous constatons du tableau 1 en annexe que tous les coefficients de l'équation sont significatifs au seuil 5% sauf les dépenses publiques et le taux d'investissement et que les signes des coefficients obtenus ne correspondront pas à la théorie économique pour la variable inflation et le taux d'investissement. Par contre pour les autres variables dépenses publiques et le terme de l'échange nous déduisons qu'ils correspondent à la théorie économique

Si nous étudions l'équation statique de notre modèle(7) sans dépenses publiques et sans le taux d'investissement car ils ne sont pas significatifs nous obtenons l'estimation des coefficients de l'équation de notre modèle par le MCO de la forme suivante ;

$$Y_t = 1735,85 - 6,13inf + 2,04TE + \varepsilon_t \quad (8)$$

Nous avons déduis de cette équation la série des résidus et nous avons appliqués le test de ADF à cette série. Ce test, nous confirme la stationnarité des résidus. Par conséquent la relation estimée de notre équation (8) est une relation de cointégration.

Nous constatons que les coefficients de l'équation sont significatifs au seuil de 5% et que le signe du coefficient de l'inflation ne correspond pas à la théorie économique et que le coefficient du terme de l'échange est compatibles à la théorie économique.

Pour mettre en œuvre les tests de robustesse sur les résidus, la stabilité des coefficients, nous avons suivis les démarches suivantes :

i) on utilise le test de Chow pour tester la stabilité des coefficients (égalités entre les coefficients). Ce test ne peut être mis en pratique qu'après avoir déterminé les sous périodes.

A cet effet, on va prendre deux sous périodes :

Première période : 1980-1996, d'où on a $T_1 = 16$ observations

Deuxième période : 1997-2010, d'où on a $T_2 = 13$ observations.

Nous rappelons que ce test se base sur la statistique suivante :

$$\text{Chow} = \frac{\text{RSS} - \text{RSS}_1}{\text{RSS}} \frac{T_1 + T_2 - 2K}{K} \rightarrow F(K, T_1 + T_2 - 2K)$$

RSS est la somme des carrés résiduels pour toutes les observations (29 observations), RSS_1 est la somme des carrés résiduels pour la première sous période et K le nombre de variables.

Sous l'hypothèse H_0 d'égalité des coefficients contre H_1 l'instabilité des coefficients,

L'application de ce test, nous donne le résultat suivant :

$$\text{Chow}^c = 9,14 < F'(2, 25) = 19,45$$

Selon le test de Chow, on peut conclure que les coefficients sont stables.

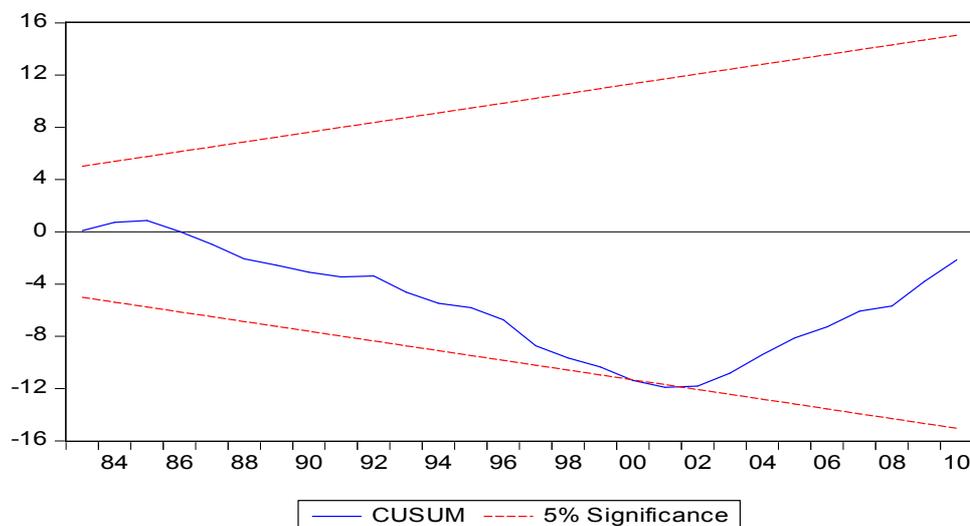
ii) les résidus de notre modèle empirique respectent les quatre conditions : la normalité, la stationnarité, l'homoscédasticité et l'indépendance entre les résidus.

Les résidus sont effectivement distribués comme une loi normale, le test de Jarque-Bera accepte l'hypothèse nulle de normalité ($JB = 0,77 < \chi_{0,05}^2(2) = 5,99$). Le test ADF sur les résidus confirme la stationnarité des résidus en utilisant comme valeurs critiques de Mackinnon (ADF estimé = -2,23 est inférieur à la valeur tabulée qui est égale à -1,95).

Le test de White (1980) accepte l'hypothèse nulle l'homoscédasticité et rejette l'hypothèse alternative d'hétéroscedasticité ($TR^2 = 7,57 < \chi_{0,05}^2(5) = 11,07$).

iii) Pour confirmer que cette relation est globalement stable, plusieurs tests peuvent être utilisés : les tests de résidus récursifs, CUSUM carrés et de CUSUM. Ce dernier test que nous allons appliquer.

Graphe 2: Test de CUSUM appliqué aux coefficients du modèle



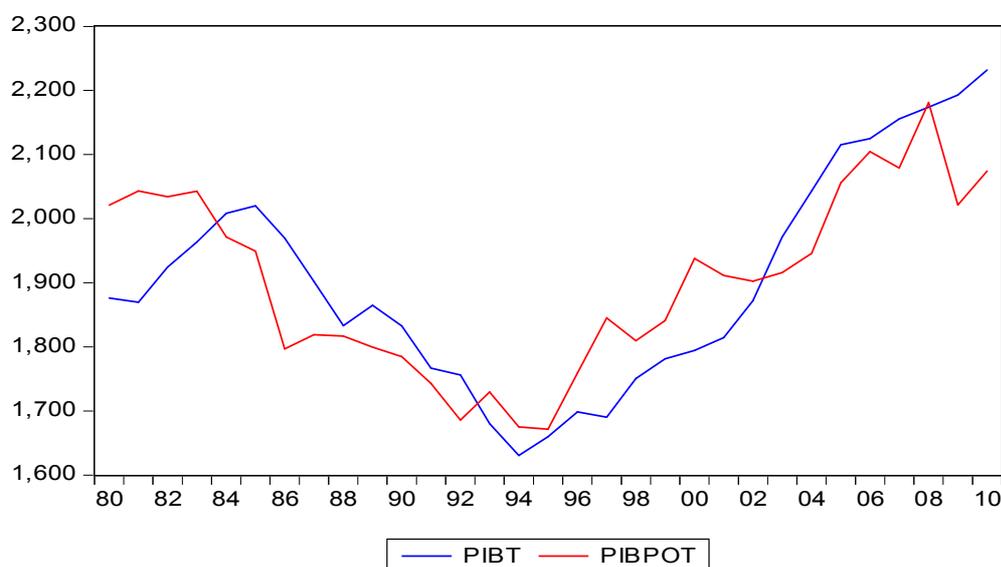
Nous observons sur la graphique 2 que le CUSUM est à l'intérieur de corridor. Ce test nous permet de dire que la relation est stable.

iv) le pouvoir explicatif dans notre modèle est de 68 %, Cela nous permet de dire que le taux d'inflation et terme de l'échange expliquent fortement le pib par tête durant la période d'étude

D'après l'étude statistique que nous avons traitée, nous pouvons conclure que notre modèle est globalement satisfaisant.

Le graphe suivant nous montre l'évolution du PIB réel et le PIB potentiel

Graphe 3: Evolution du PIB réel et du PIB potentiel



Nous constatons du graphe que le PIB réel et le PIB potentiel ont le même comportement au fil de temps

La loi de Okun qui s'écrit de la manière suivante

$$\frac{\Delta Y}{Y} = k - \alpha \Delta U \quad (9)$$

L'utilisation du logiciel Eviews 7, nous permet d'estimer l'équation (9) comme suit :

$$\frac{\Delta Y}{Y} = -0,0023 - 0,0027 \Delta U$$

(-0,27) (-2,24)

D'après le test de Student (les valeurs entre parenthèse au dessous des coefficients des paramètres estimés de l'équation), nous constatons que la constante n'est pas significative ($t^c = |-0,27| < t^t = 1,96$) et que la pente de l'équation est significative au seuil de signification 5% ($t^c = |-2,24| > t^t = 1,96$), cela signifie que la variation du taux de chômage autour de son taux naturel est significative

Le pouvoir explicatif de notre modèle est de 14%, cela signifie que la variable indépendante a un faible pouvoir explicatif sur la variable dépendante. Ce pouvoir explicatif, nous permet de dire que la variation du taux de chômage autour de son taux naturel explique 14% le comportement de la variation de la PIB réel autour de son PIB potentiel

La probabilité de Fischer est de 3% (voir tableau 6 en annexe) qui est inférieur à 5 %, la statistique F de Fischer est de 5% montre et traduit que notre modèle est significatif.

La statistique de Durbin-Watson est de 0,75, cela nous permet de dire que les résidus sont non corrélés.

Le signe de la variable (variation du taux de chômage autour de son taux naturel) est négatif qui est attendu et qui est compatible à la loi de Okun. Une diminution de PIB réel autour de son PIB potentiel de 1% entraîne une augmentation du taux de chômage de 0,2%

Conclusion

L'objet de cet article est de vérifier empiriquement la loi d'Okun. D'après notre étude la loi d'Okun est confirmée. Nous avons conclu de notre étude qu'il existe une relation inverse entre la variation du PIB réel et la variation du taux de chômage. Une augmentation de PIB réel autour de son PIB potentiel de 1% entraîne une diminution du taux de chômage de 0,2%.

Bibliographie

Adachi, H. (2007). Economic Growth and Unemployment: Theoretical Foundations of Okun's Law. *mimeo* .

André Makutubu Balibwanabo, O. K. (2011). Loi d'Okun en République Démocratique du Congo: évidences empiriques. *Revue Congolaise d'économie*.

Blanchard, O. e. (2006). *Macroéconomie*. Paris: Pearson éducation.

Blanchard, O. e.-P. (1998). Croissance et chômage. *Rapport du Conseil d'Analyse économique, La Documentation Française* .

Bourbonnais R. (2002), « E. (2002). *Econométrie* ., Dunod, 4e Edition.

Bresson G., P. A. (1995). *Econométrie des séries temporelles*. Paris: PUF.

Dickey D.A., F. W. (1981). Likelihood ratio statistics for autoregressive time series with a unit root. *Econometrica* .

Durand, J.-J. e.-B. (2003). La loi d'Okun comme indicateur de dispersion des pays européens : peut-on parler de convergence des structures? *20ème Symposium on Banking and Monetary Economics, Birmingham, UK, Journée de l'AFSE, Lille* .

Engle R.F., G. C. (1987). Cointegration and error correction: representation, estimation and testing. *Econometrica* .

Jean-Jacques DURAND, M. H.-B. (s.d.). La loi d'Okun comme indicateur de dispersion des pays européens :.

Lee, J. (2000). The Robustness of Okun's Law: Evidence from OECD countries. *Journal of Macroeconomics* , Vol.22, n°2, 331-356.

Long, N. Y. (2010). Okun's Law in Malaysia: An Autoregressive Distributed Lag (ARDL) Approach with Hodrick-Prescott (HP) Filter. *Presentation Schedule International Conference on Business and Economics Research* .

Mankiw, N. G. (2003). *Macroéconomie*. Bruxelles: 5ème éd. De Boeck,.

Mankiw, N. G. (1989). Real Business Cycles: A New Keynesian Perspective. *Journal of Economic Perspective*, .

Mignon V., L. S. (2002). *Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières*. Economica.

Okun, M. A. (1962). Potential GNP: Its Measurement and Significance. *American Statistical Association Proceedings of the Business and Economics Statistics Section*, 98-103 .

Olivier Passet, C. R. (1997). Ralentissement de la croissance et hausse de la chômage. *Revue de l'OFCE n° 60* .

Prachowny, M. (1993). Okun's Law: Theoretical Foundations and Revisited Estimates. *Review of Economics and Statistics* , Vol. 75, 331-336.

Annexe

Tableau 1

Dependent Variable: PIBT
Method: Least Squares
Date: 07/02/12 Time: 11:34
Sample: 1980 2010
Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1726.367	221.2686	7.802133	0.0000
INF	-6.345906	2.942081	-2.156944	0.0404
TE	2.039843	0.504621	4.042327	0.0004
DP	0.132638	11.79091	0.011249	0.9911
TI	0.289131	2.562287	0.112841	0.9110
R-squared	0.685590	Mean dependent var		1902.192
Adjusted R-squared	0.637219	S.D. dependent var		169.6385
S.E. of regression	102.1755	Akaike info criterion		12.23795
Sum squared resid	271435.6	Schwarz criterion		12.46924
Log likelihood	-184.6882	Hannan-Quinn criter.		12.31334
F-statistic	14.17363	Durbin-Watson stat		0.561434
Prob(F-statistic)	0.000003			

Tableau 2

Null Hypothesis: RES has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.247546	0.0260
Test critical values:		
1% level	-2.644302	
5% level	-1.952473	
10% level	-1.610211	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Tableau 3

Error Correction:	D(PIBT)	D(INF)	D(DP)	D(TE)	D(TI)
CointEq1	-0.033305 (0.02236) [-1.48943]	-0.000141 (0.00329) [-0.04294]	-0.001980 (0.00067) [-2.95012]	-0.008855 (0.01371) [-0.64580]	-0.011392 (0.00374) [-3.04457]

Tableau 4

Dependent Variable: D(PIBT)

Method: Least Squares

Date: 06/29/12 Time: 21:10

Sample (adjusted): 1982 2010

Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	7.141901	7.318622	0.975853	0.3397
RR(-1)	-0.230225	0.084851	-2.713272	0.0127
D(PIBT(-1))	0.493635	0.164100	3.008138	0.0065
D(INF)	0.160716	1.407647	0.114174	0.9101
D(TE)	0.238483	0.328135	0.726783	0.4750
D(TI)	0.498835	1.001891	0.497894	0.6235
D(DP)	-2.691340	6.649066	-0.404770	0.6896
S.E. of regression	38.17000	Akaike info criterion		10.32848
Sum squared resid	32052.87	Schwarz criterion		10.65852
Log likelihood	-142.7630	Hannan-Quinn criter.		10.43185
Durbin-Watson stat	1.893489			

Tableau 5

Dependent Variable: PIBT
Method: Least Squares
Date: 07/02/12 Time: 12:04
Sample: 1980 2010
Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1735.851	56.90231	30.50580	0.0000
INF	-6.130298	2.193968	-2.794160	0.0093
TE	2.041521	0.369000	5.532572	0.0000
R-squared	0.685418	Mean dependent var		1902.192
Adjusted R-squared	0.662948	S.D. dependent var		169.6385
S.E. of regression	98.48561	Akaike info criterion		12.10946
Sum squared resid	271583.6	Schwarz criterion		12.24824
Log likelihood	-184.6967	Hannan-Quinn criter.		12.15470
F-statistic	30.50355	Durbin-Watson stat		0.562394
Prob(F-statistic)	0.000000			

Tableau 6

Dependent Variable: Y
Method: Least Squares
Date: 07/01/12 Time: 11:51
Sample: 1980 2010
Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.002337	0.008352	-0.279846	0.7816
TCN	-0.002768	0.001232	-2.245858	0.0325
R-squared	0.148158	Mean dependent var		-0.002340
Adjusted R-squared	0.118784	S.D. dependent var		0.049537
S.E. of regression	0.046502	Akaike info criterion		-3.236323
Sum squared resid	0.062709	Schwarz criterion		-3.143808
Log likelihood	52.16301	Hannan-Quinn criter.		-3.206166
F-statistic	5.043876	Durbin-Watson stat		0.758605
Prob(F-statistic)	0.032501			

L'accompagnement et les dispositifs d'aide à la création en Algérie

Mr. KHELIFA Hadj		Mr. BERBER Nawel
Université de Mostaganem ALGERIE <input type="checkbox"/>		Université d'Oran ALGERIE <input type="checkbox"/>
Khelifa_hadj@yahoo.fr		berbernawel@yahoo.fr

Résumé :

La capacité de création d'entreprises est pour chaque pays, la résultante de nombreux facteurs lié aux opportunités et aux potentialités individuelles, à l'environnement économiques, aux interventions de l'Etat et aux aspects culturels de la création d'entreprise (la culture, les valeurs et les institutions de base).

L'opération de création exige la mise en œuvre de processus d'accompagnement fondés sur une relation symbiotique et efficace entre l'accompagnant et l'accompagné. L'accompagnement en Algérie se pose essentiellement sur l'accompagnement procuré par l'Etat et ses dispositifs ce qui génère un accompagnement pas autant efficace car ses instituts englobent aussi d'autres services que l'accompagnement.

Cet article vise à définir le concept de l'accompagnement et ses différentes structures ; déterminer les différents dispositifs d'accompagnement en Algérie et présenter une analyse de la réalité de l'accompagnement et son apport sur la dynamique entrepreneuriale en Algérie.

Mots clés :

Création d'entreprise, accompagnement, dispositifs d'accompagnement, dynamique entrepreneuriale.

الملخص:

إن القدرة على خلق وإنشاء مؤسسات في كل بلد ناجمة عن العديد من العوامل المرتبطة بالفرص والإمكانيات الفردية، البيئة الاقتصادية، التدخل الحكومي والجوانب الثقافية لريادة الأعمال (الثقافة، القيم، والمؤسسات القاعدية). إذ أن عملية خلق المؤسسات يتطلب تنفيذ وتطبيق عمليات المرافقة والمسيرة المبنية على علاقة تكافلية والنجاحة بين المرافق والمرفق. فالمرافقة في الجزائر تنشأ بشكل أساسي على الدعم المقدم من طرف الدولة وأجهزتها التي تولد مرافقة ليست ناجحة أو فعالة لأن معاهدها تشمل أيضاً خدمات أخرى ماعدا المرافقة. تهدف هذه الدراسة إلى تحديد مفهوم المرافقة ومختلف هياكلها، وكذلك تحديد تدابير الدعم والمرافقة المختلفة في الجزائر وتقديم تحليل لواقع المرافقة ومساهمتها في تنشيط المقاولاتية في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: خلق المؤسسات، المرافقة، نظم الدعم، تنشيط المقاولاتية

Introduction :

Au cours des années 80 la création de nouvelles entreprises est apparue comme le principal levier de redressement des économies. La perte d'efficacité relative des politiques nationales et le recours aux initiatives pour lutter contre le chômage ont motivé une attention particulière aux micromarchés du travail et principalement au comportement des PME qui se sont révélées aptes à générer des emplois.

L'accompagnement est considéré comme un sujet primordial pour les gouvernements et les organisations internationaux, car il joue un très grand rôle dans la réduction du taux d'échec de la petite entreprise.

- D'une part, l'accompagnement favorise la création dans de bonnes conditions de rentabilité et de pérennité ; c'est pour cette raison que le nombre de structure d'accompagnement à la création d'entreprise a augmenté.
- Mais d'autre part, certains créateurs ne font pas appel (ou bien ils font peu d'appel) à ces structures et certains refusent complètement leur aide.

1. Accompagnement : présentation théorique

1.1. La notion d'accompagnement :

Accompagner veut dire «aller avec». Dans le domaine entrepreneurial, accompagner renvoie à l'aide présentée à l'entrepreneur, de le faire sortir de l'angoisse pour le risque qu'il prend.

L'accompagnement vise à rendre le créateur autonome et l'accompagnant ne doit en aucun cas se substituer au créateur, son rôle se limite à accompagner une personne ou une équipe porteuse d'une idée à faire cheminer cette idée pour qu'elle aboutisse à un projet de création réalisé (**Jarniou, 2008**).

Cet accompagnement va donner au créateur une certaine confiance dans ses actions et décisions. Même si l'accompagnement met en relation un accompagnateur et un accompagné, il ne s'agit pas de faire pour l'autre mais de l'amener à faire par lui-même¹.

1.2. Les différentes formes d'accompagnement :

L'accompagnement n'est pas limité au champ de l'entrepreneuriat, nous pouvons le rencontrer dans plusieurs milieux en éducation, en formation professionnelle, dans le domaine sportif, juridique, social...

L'accompagnement est pratiqué selon des formes différentes. Dans la langue française, on retrouve les mots : aide, conseil, soutien, alors qu'en anglais, on parle de : Counselling, coaching, tutoring, sponsoring ou encore Mentoring².

Coaching : il s'agit de l'augmentation des performances individuelles, un accompagnement individuel pour accroître la confiance en soi. Utilisé pour les sportifs, commerciaux et les cadres d'entreprises.

Tutorat : c'est l'Acquisition de savoir faire et intégration dans l'entreprise. Il s'agit d'un accompagnement d'un jeune par une personne plus âgée et plus expérimentée issue de l'entreprise ; on trouve cette forme au niveau de l'entreprise en général.

Compagnonnage : acquérir des savoir faire anciens, c'est une forme de tutorat mais exercée au sein d'une confrérie et sur des métiers manuels, **exemple** : Métier artisanal

Parrainage : S'insérer dans la vie professionnelle en profitant du réseau d'une aide à l'insertion professionnelle par une personne bien insérée dans les réseaux ; dans les organisations en général.

Mentorat : Bénéficiaire de l'expérience d'un senior pour bien gérer une carrière professionnelle

Aide inter générationnelle entre une personne expérimentée (souvent retirée des affaires) et un individu souhaitant faire carrière. Utilisée dans divers domaines des organisations (direction, reprise d'entreprise...)

Counselling : Aider un individu à résoudre des problèmes personnels ou à sortir d'une crise existentielle, **pour** tout individu rencontrant des problèmes personnels

Conseil et consultance : c'est d'aider un individu à solutionner un problème spécifique. Appui d'un expert (médecin, avocat, consultant, scientifique...) pour toute situation nécessitant une expertise dans un domaine spécifique.

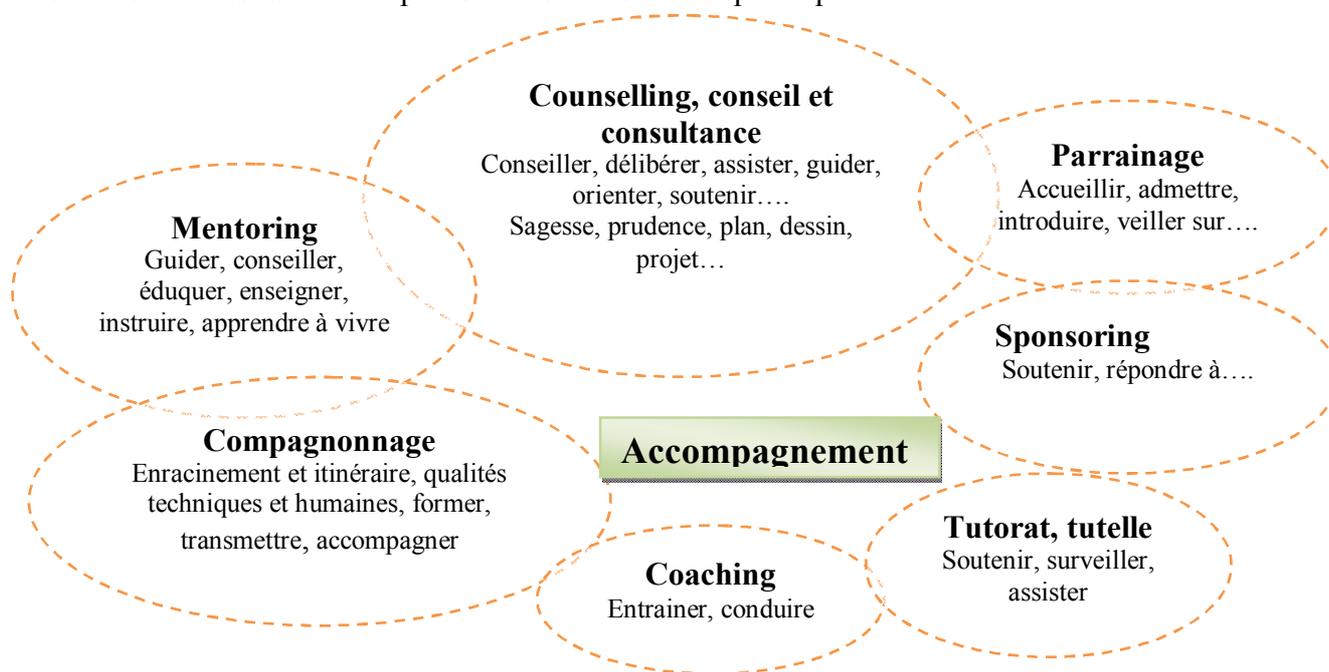


Figure1 : Les formes de l'accompagnement (Paul, 2000, p56)

Malgré cette variance de formes, elles présentent des caractéristiques communes et reposent sur la même logique.

En entrepreneuriat³, le processus d'accompagnement repose sur certains points à savoir : les conseillers doivent être expérimentés et entraînés, et les techniques doivent relever davantage du conseil que de la consultation et l'utilisation des services « Just-in-time »⁴

Il s'agit souvent d'un accompagnement qui permet un apprentissage facilitant les premières fonctions de l'entrepreneur, comme rencontrer les banquiers, compléter les dossiers administratifs, obtenir de l'information juridique ou encore obtenir les premiers contrats.

1.3. Les principes de l'accompagnement :

D'après Paul (2002), quelque soit sa nature l'accompagnement présente un certain nombre de principes à savoir :

Principe d'asymétrie : relation est d'inégale puissance, l'accompagnement réside toujours dans l'aide que peut apporter un individu expérimenté ou expert à un autre qui exprime un besoin.

Principe de parité : L'accompagnement n'est pas une relation d'autorité de type direction ou commandement. Il s'agit d'une aide non suivie de sanction.

Principe de Co-mobilisation : L'accompagné et l'accompagnant cheminent en commun, dans un mouvement de transformation. D'après le Petit Larousse, « accompagner » signifie « *aller quelque part avec quelqu'un ; conduire, escorter* ».

Principe de temporalité : L'accompagnement présente un début et une fin. Il se termine lorsque l'accompagné a (re)trouvé son autonomie.

1.4. La Mesure d'effet d'accompagnement :

Dans la majorité des cas la mesure d'effet de l'accompagnement à la création de la petite entreprise est très difficile, pour cette raison on doit prendre ce point dans plusieurs optiques pour le mieux clarifié ⁵

A- La mesure d'effet d'accompagnement sur le nombre des entreprises créées :

Il n'existe aucune étude fiable permettant d'affirmer que l'offre d'accueil professionnel accroît le nombre des "porteurs " de projet sur un bassin d'emploi. Les statistiques démontrent que les "envies " de créer relèvent de facteurs culturels, sociologiques, psychologiques profonds.

B- La mesure d'effet d'accompagnement sur le taux d'échec :

La majorité des personnes interrogées⁶ affirme que le fait d'avoir créé, puis renoncé l'entreprise pour cause de difficultés, ont trouvé de l'accompagnement un effet positif pour leur relance. La démarche d'accompagnateur restent bénéfiques et donnent envie de recommencer.

C- La mesure d'effet d'accompagnement sur le taux de succès :

C'est sans doute le point le plus sensible de processus d'accompagnement. En effet, le bon sens et l'observation de l'exercice du métier par des professionnels montrent que l'accompagnement :

- Est indispensable à la plupart des porteurs de projets,
- Qu'il augmente leurs chances de succès,
- Qu'il évite de nombreuses erreurs aux débutants,
- Qu'il montre ses capacités dans le domaine,
- Il présente un grand avantage concernant les prévisions financières

1.5. Soutien et accompagnement des entrepreneurs :

Les premières mesures d'aide à la création d'entreprise qui ont vu le jour à la fin des *années 70*, ciblaient le soutien de l'entreprise au moment de sa création, et cet aide était principalement sous forme de prêt octroyé au créateur d'entreprise.

D'autres mesures ont été mis en place pour diminuer le taux d'échec des entreprises, c'était des mécanismes de suivi de l'évolution des projets créés.

Ensuite, c'était l'introduction des mesures mettant l'accent sur la formation des porteurs de projets et sur le renforcement de suivi par la création des pépinières et les centres de facilitation.

La notion de soutien réfère aux programmes d'intervention subventionnée par l'état au niveau national et même local par : la formation, prêt de garantie, financement, conseil, etc.

Les mesures d'aide ou bien de soutien se situe en amont lors de création nouvelle d'une entreprise, ou bien en aval pour la phase d'extension pour les entreprises existantes et qui visent une croissance d'activité.

1.6. Les étapes de l'accompagnement :

Le processus d'accompagnement comporte trois (03) étapes à savoir : l'accueil, l'accompagnement et le suivi (post création).

1. L'accueil :

Cette première étape est caractérisée par l'information, la sensibilisation et l'orientation des porteurs de projet. La première rencontre avec l'accompagnant consiste à faire passer l'idée de projet de la personne concernée à l'accompagnant, ou ce dernier va présenter des clarifications nécessaires.

Cet échange d'information va permettre à l'accompagnant de réaliser un pré diagnostic.

2. L'accompagnement :

Cette étape concerne la constitution d'un dossier pour présenter le plan du projet et pour organiser l'accompagnement financier et même de réaliser des formations sur des points bien précis

3. Le suivi (post création) :

Cette étape comporte toute les formes d'aide au pilotage de la jeune entreprise créée.

Alors l'accompagnement réunit en une durée précise en compte des problèmes qui se posent l'entreprise et l'adaptation à la culture et la personnalité du créateur. (Jarniou, 2008)

2. LES ORGANISATIONS DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE EN ALGERIE:

Dans le cadre de développement et de promotion de PME plusieurs organisations d'accompagnement ont été crée pour soutenir et aider l'entreprise dans sa création et son développement, tels que : ANDI, ANSEJ, ANGEM, CNAC...etc.). Ces organismes ont la capacité et le savoir faire pour lancer les projets de création d'entreprise.

Toute forme d'accompagnement vise à former la personne à partir des ses besoins professionnel pour le développement de son potentiel et son savoir faire.

2.1. Organisation d'accompagnement :

Toutes les institutions ayant une fonction de soutien technique et financier de formation professionnelles liées à la modernisation de l'entreprise.

2.1.1. L'agence de promotion et de soutien de l'investissement (APSI) :

L'agence de promotion et de soutien de l'investissement, créée dans le cadre des réformes de 1ère génération engagées en Algérie durant les années 1990, l'Agence en charge de l'investissement a connu des évolutions visant des adaptations aux mutations de la situation économique et sociale du pays. Initialement APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement de 1993 à 2001, pour devenir après ANDI, Agence Nationale de Développement de l'Investissement, cette institution

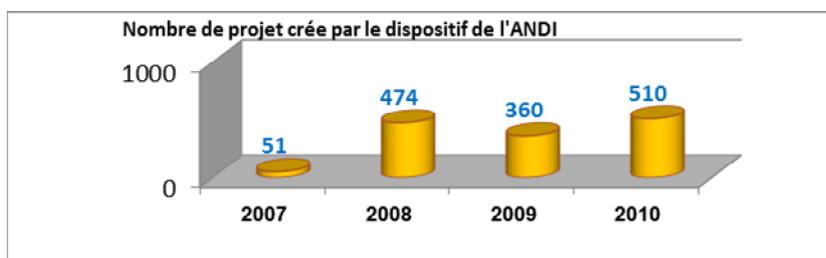
gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement.

2.1.2. L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) :

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) est créée par le décret n°01-03 en Aout 2001, c'est un établissement public à caractère administratif (EPA), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous tutelle du ministère chargé de la promotion de l'investissement, une mission d'assistance, une participation à la gestion foncière économique, la gestion des avantages et une mission générale de suivi⁷.

L'ANDI a pour missions :

- ❖ Accueille, conseille et accompagne les investisseurs au niveau de ses structures centrales et régionales;
- ❖ Informe les investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information à l'occasion d'événements économiques organisés en Algérie et à l'étranger;
- ❖ Formalise sur une base d'équité et dans des délais courts les avantages prévus par le dispositif d'encouragement;
- ❖ Contribue à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, en synergie avec les secteurs économiques concernés.



Source : schéma élaboré par nos soins (la direction de PME d'Oran)

2.1.3. Agence Nationale de Développement des PME (ANDPME)⁸

ANDPME est un organisme créé par décret exécutif n°05-165 du 3 mai 2005.

L'ANDPME est l'instrument de l'état en matière de mise en œuvre de la politique nationale de développement de la petite et moyenne entreprise.

A ce titre l'agence a notamment pour missions :

- ✓ De mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME
- ✓ De mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi
- ✓ De promouvoir l'expertise et le conseil en direction des PME
- ✓ De suivre la démographie des PME en termes de création de cessation et de changement d'activités
- ✓ De réaliser des études de filières et notes de conjoncture périodiques

✓ De collecter, d'exploiter et de diffuser l'information spécifique au domaine d'activité des PME.

2.1.4. La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) :

Créée par le décret exécutif 94-188 institue l'assurance chômage en faveur des salariés susceptibles de perdre leur emploi de façon involontaire et pour raison économique⁹. A pour mission essentielle d'assurer l'employé et l'employeur contre un risque économique aux incidences sociales. Pour ce faire, elle est chargée de tenir à jour le fichier des affiliés et d'assurer le recouvrement, le contrat et le contentieux du recouvrement des cotisations destinées au financement des prestations de l'assurance chômage.

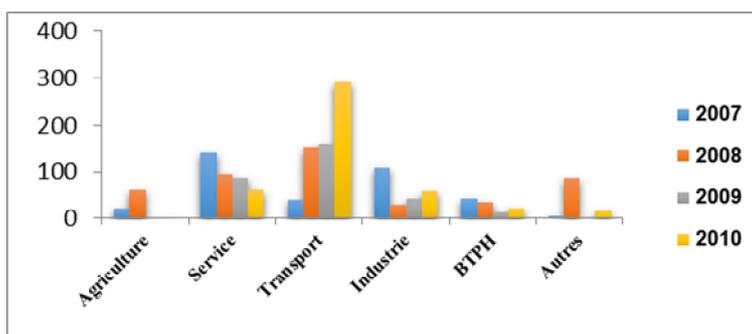
La fonction centrale d'assurance de la CNAC est étendue à une participation au développement de la création d'activités au profit des chômeurs dont elle a la charge.

Tableau n°2 : Le nombre de projet financé par la CNAC de la wilaya d'Oran¹⁰:

SECTEUR D'ACTIVITE	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Agriculture	21	61	2	0	84
Service	141	96	87	61	385
Transport	41	152	159	290	642
Industrie	108	30	43	60	241
BTPH	42	35	14	21	112
Autres	4	86	2	16	108
TOTAL	357	460	307	448	1572

Source : la direction de PME (bulletin d'information n°2, n°4, n°6, n°8)

Graphique n°2 : le nombre de projet financé par secteur d'activité et par année 2007-2010



2.1.5. Conseil National Consultatif (CNC) :

Créée en 2003, ce Conseil se trace comme mission essentielle l'instauration et la pérennisation du dialogue et de la concertation avec les pouvoirs publics et les partenaires socio-économiques sur les questions d'intérêt national, de développement économique et particulièrement le développement du secteur de la PME.

2.1.6. La pépinière de l'entreprise :

La pépinière est une structure d'accompagnement des nouvelles entreprises dans leurs premières années d'existence. elle a pour objectif la sensibilisation des futurs porteurs d'idées sur le rôle et l'intérêt des pépinières par tout support de communication (séminaire, prospectus, journaux) dans une première étape, dans une deuxième étape

Formation des porteurs d'idées sélectionnés au management d'entreprises suivant les cycles ci-dessous :

- Formation inhérente à la phase de maturation.
- Formation inhérente à la phase de création de l'entreprise.
- Formation liée à l'accompagnement durant les premières phases d'exploitation.
- Formation sur le monde des affaires et les différents partenariats.
- Formation aux nouvelles techniques de commerce (e-commerce).
- Formation à l'accès aux réseaux des pépinières (opération de réseautage).

Au niveau national, il existe quatre (04) pépinières d'entreprises au niveau de : Annaba, Oran, Ghardaïa et Bordj Bou Arreridj. Le nombre de projet hébergés au niveau de la wilaya d'Oran est de 13 projets dont les entreprises créées sont de nombre de quatre (04), ces dernières créent 28 postes de travail.

Les activités des projets hébergés au niveau de la pépinière sont différentes : secteur des TIC, Service, Agro alimentaire, Fibres optiques et GPS, production de la signalétique, énergie et application solaire.

2.1.7. Le centre de facilitation :

C'est l'un des structures d'accompagnement, d'encadrement et d'appui et d'orientation des investisseurs porteurs de projets.

Il existe 10 centres de facilitation opérationnels en Algérie au niveau des wilayas suivantes : Tipaza, Oran, Adrar, Bordj Bou Arreridj, Illizi, Tamanrasset, Naama, Tindouf, Djelfa. Le nombre total des porteurs de projet ayant visités les centres s'élève à 2721, dont le centre de facilitation d'Oran a plus de visiteurs 1150 visiteurs, soit 42% du total.

Le nombre total des projets accompagnés est de 742, dont le centre de facilitation d'Oran a réalisé le nombre le plus élevé avec 300, soit 40% du total. Le nombre d'entreprises créées s'élève à 109 entreprises (40 entreprises au niveau d'Oran), soit 15% des projets accompagnés.

Il est à noter que les projets accompagnés par les centres de facilitation relèvent de plusieurs secteurs tels que : les services, Bâtiment et Travaux Publics, Agriculture, Pêche, industrie textile, artisanat et métiers, bois....etc.

2.1.8. Agence Nationale de Soutien à l'emploi des Jeunes (ANSEJ)¹¹ :

Créée en 1996, chargée de mettre en œuvre des solutions pratiques pour lutter contre le chômage et de favoriser l'insertion économique dans le cadre de la dynamisation du secteur privé, l'ANSEJ est une agence gouvernementale d'aide à la création d'entreprises présente sur l'ensemble du territoire algérien. Les actions de l'Agence s'articulent autour des objectifs suivants :

- Favoriser la création d'activités de biens et services par de jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

Elle est chargée de l'information, sensibilisation et accompagnement, création d'emplois.

Le tableau suivant présente le nombre de projet financé par l'ANSEJ durant la période 2007-2011 par secteur d'activité :

Tableau n° 3: Le nombre de projet financé par l'ANSEJ par année (2007-2011)

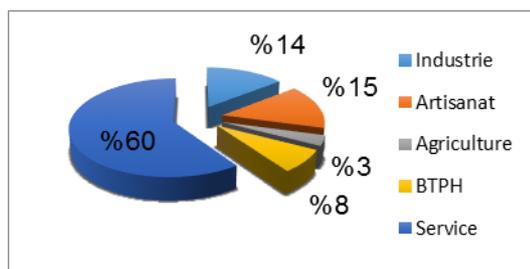
Secteur d'activité	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL	%
Industrie	17	50	126	79	122	394	14,4%
Artisanat	6	51	102	115	133	407	14,9%
Agriculture	14	14	30	12	23	93	3,4%
BTPH	7	33	70	50	46	206	7,52%
Service	55	190	413	334	646	1638	59,8%
TOTAL	99	338	741	590	970	2738	100%

Source : la direction de PME (bulletin d'information n°2, n°4, n°6, n°8)

D'après le tableau, le nombre total est de 2 738 projets financés par les promoteurs ANSEJ de la wilaya d'Oran. On constate que les projets sont issus des secteurs d'activité suivants :

- ✓ Le secteur des services avec un taux de 59,8%
- ✓ Les secteurs de l'artisanat et de l'industrie avec un taux estimé à 14,9% et 14,4% respectivement.

Graphique n°3 : les projets financés par secteur d'activité (2007-2011)



2.2. L'ÉTUDE DU DISPOSITIF « ANGEM » : Parmi les différents organismes d'accompagnement et de soutien en Algérie, nous avons **choisi** d'étudier le dispositif de micro crédit géré par l'Agence Nationale de Gestion des Micros Crédits « ANGEM ».

2.2.1. Notion de base : le micro crédit :

Le micro crédit est un prêt de faible montant garanti par une relation de soutien, et dont l'objet est de permettre à une ou des personnes économiquement faible (sans revenu, revenu insuffisant, inactives...) de créer et de développer sa propre activité économique et de réaliser un projet personnel.

2.2.2. L'histoire de micro crédit :

Etant exercé que depuis peu plus de vingt année, son histoire remonte aux années 1840 lorsque fut créée la première coopérative d'épargne crédit initié par Raiffeisen.

Elle est redécouverte dans les années 1970 par le prix Nobel Mohammad YUNUS¹², un économiste, entrepreneur originaire de Bengladesh qui a fondé la première institution de micro crédit nommée « **Grameen Bank** ».

Principalement un enseignant qui s'est reconverti en banquier pour donner de l'aide aux citoyens de son village caractérisé par la famine. En essayant de convaincre les banques locales d'appliquer son idée la méthode de micro crédits, mais il n'a reçu aucun espoir de leur part.

Alors il a décidé de créer sa propre banque en 1983, c'est ainsi qu'il a donné des micros crédits pour une période d'une année avec un taux d'intérêt de 20% à des groupes de cinq (05) femmes pauvres afin de leur permettre de créer une activité qui leur assure un revenu.

2.3.L'Agence Nationale de Gestion des Micro Crédits (ANGEM) :

L'Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM¹³) créée par le décret exécutif n°:04-14 du 22/01/2004, représente un outil de lutte contre le chômage, vise à favoriser l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales, encourager l'émergence d'activités économiques et culturelles de production de biens et services génératrice de revenus dans les zones rurales, et développer l'esprit d'entrepreneuriat dans un souci d'intégration économique et sociale.

La création en 2004 de l'ANGEM, en tant qu'institution chargée de dispositif du micro crédit¹⁴ est venue appuyer le développement économique grâce à l'aide de l'accompagnement qui s'appuie sur le « compte sur soi », l'esprit d'entrepreneuriat et l'initiative individuelle

Les objectifs de l'accompagnement sont :

- ❖ D'amener le promoteur à mesurer les conditions commerciales, techniques et financières de son projet ;
- ❖ Soutenir le promoteur dans ses démarches ;
- ❖ Etudier la fiabilité de son projet ;
- ❖ Réaliser un dossier complet de création (étude technico économique).

➤ Conditions d'éligibilité :

- Etre âgé de 18 ans et plus
- Sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers
- Avoir une résidence fixe
- Posséder un savoir-faire ou une qualification avérée en relation avec l'activité projetée
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités
- Mobiliser un apport personnel de 3 à 5% du coût global de l'activité, selon les cas
- Au titre de l'achat de matières premières, mobiliser un apport de 10% du coût global, qui ne saurait dépasser les 30.000¹⁵ DA

2.3.1. Possibilité de création d'activités à domicile :

L'un des objectifs visé par le dispositif géré par l'ANGEM est l'intégration de la femme dans le développement socio économique du pays, à travers l'octroi de crédits pour la création d'activités.

Le micro crédit a été conçu pour favoriser l'émergence de l'auto emploi et du travail à domicile, telles que les activités artisanales et de métiers, en particulier chez les femmes¹⁶.

2.3.2. L'accompagnement ANGEM :

2.3.2.1. Dépôts des dossiers :

La phase de dépôt constitue le premier pas de rencontre entre le porteur de projet et l'Agence Nationale de Gestion des Micros Crédits (ANGEM).

Le nombre de participation a atteint 7839 durant la période 2005-2011. On remarque que pendant l'année qui suit la mise en place de dispositif ANGEM, la participation était à un taux estimé à 3%.

On note que pour cette période la décision d'octroi du Prêt Non Rémunéré (PNR) ANGEM était centralisé, il fallait que les porteurs de projet à ce que la décision soit délivrée de la direction régionale de l'ANGEM située au niveau de la wilaya d'Alger.

C'est à partir de l'année 2007 que les promoteurs ANGEM pouvaient déposer leurs dossiers afin de recevoir la décision d'octroi du PNR de la part de l'antenne de la wilaya d'Oran.

Tableau n°4 : nombre de porteurs de projet pendant la période 2005-2011

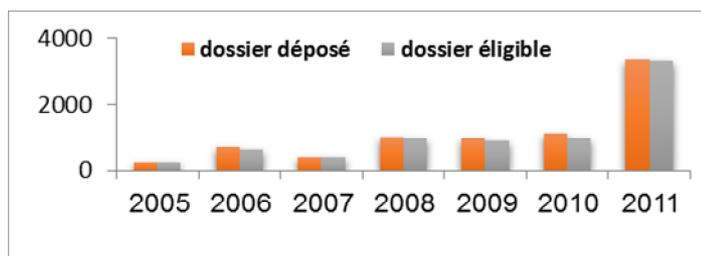
Année de dépôts	Nombre de porteur de projet	%	Nombre de dossiers attestés	%
2005	230	2,90%	229	3,07
2006	708	9%	618	8,28
2007	397	5,10%	397	5,32
2008	1006	12,80%	974	13
2009	977	12,50%	912	12,2
2010	1135	14,50%	991	13,3
2011	3386	43,20%	3343	44,8
TOTAL	7839	100%	7464	100

Source : tableau élaboré par nos soins (base de données ANGEM)¹⁷

Le prêt sera versé pour ceux qui ont un projet attesté éligible par l'ANGEM. C'est clair d'après les chiffres présentés que la différence entre le nombre de dossiers déposés et ceux attestés éligibles n'est pas grande.

Le nombre des dossiers refusés dans cette première phase, d'après le directeur de l'ANGEM, à cause du dossier soit il est incomplet soit l'activité voulue est non conforme¹⁸.

Graphique n°4 : Nombre de dossiers déposés et attestés durant la période 2005-2011



On constate que le nombre de porteurs de projets a considérablement augmenté à partir de l'année 2010, on contribue cette augmentation à la circulation de l'information et la connaissance accrue des porteurs de projet par le dispositif ANGEM

2.3.2.1.1. Le dépôt selon le type de financement :

Le niveau de financement constitue un élément d'analyse, il permet de décrire la capacité financière des porteurs de projet pour la création d'entreprise, ainsi que le montant global du projet.

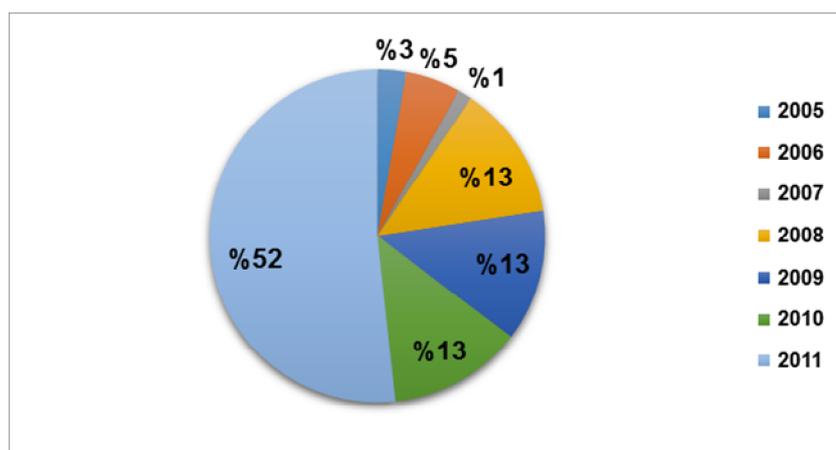
Le promoteur ANGEM est devant deux types de financement à savoir :

1) Financement mixte :

Pour ce type de financement, les promoteurs ANGEM financent la création de leur entreprise par l'apport personnel qui s'élève à 0%, c'est-à-dire que 100% du coût global, au titre de l'achat de matières premières, qui ne saurait dépasser cent mille (100.000) sera versé par l'ANGEM au profit du promoteur.

Pour ce type de financement, le nombre de porteur de projet durant la période 2005-2011 et de 5439 projets, d'où le taux le plus élevé est celui de l'année 2011 (51,7%).

Graphique n°5 : Nombre de dossiers déposés pour le financement mixte durant la période 2005-2011



Source : réalisé par nos soins grâce aux données de l'ANGEM Oran

2) Le financement triangulaire : Pour ce type de financement, les promoteurs ANGEM vont bénéficier de l'octroi du prêt bancaire. La banque est considérée comme la troisième partie qui participe au financement du projet à créer par le promoteur ANGEM, d'où le montant global du projet ne saurait dépasser un (01) million de dinars.

Le montant de l'apport personnel est fixé à 1%, le montant du prêt non rémunéré est fixé à 29% et le montant du crédit bancaire accordé est de 70%, du montant global du projet d'investissement.

Pour le financement triangulaire, le taux le plus élevé des dossiers déposés est celui de 2011 avec un taux de (24%).

Tableau n°5 : nombre de dossiers déposés pour financement triangulaire durant la période 2005-2011

Année	Dossiers déposés	%
2005	80	3,33%
2006	419	17,5%
2007	324	13,5%
2008	291	12,1%
2009	283	11,8%
2010	430	17,9%
2011	573	23,9%
TOTAL	2400	100%

Source : tableau élaboré par nos soins (base de données ANGEM)

2.3.2.1.2. Le dépôt selon le secteur d'activité :

Selon l'ancien dispositif de l'ANGEM qui date de 2005 à Avril 2011, contenait un PNR qui s'élève à 30 000 DA et 400 000DA pour les projets (financement triangulaire). Ce dispositif ne contenait que les n secteurs d'activité suivants : agriculture, industrie, BTPH, service et l'artisanat.

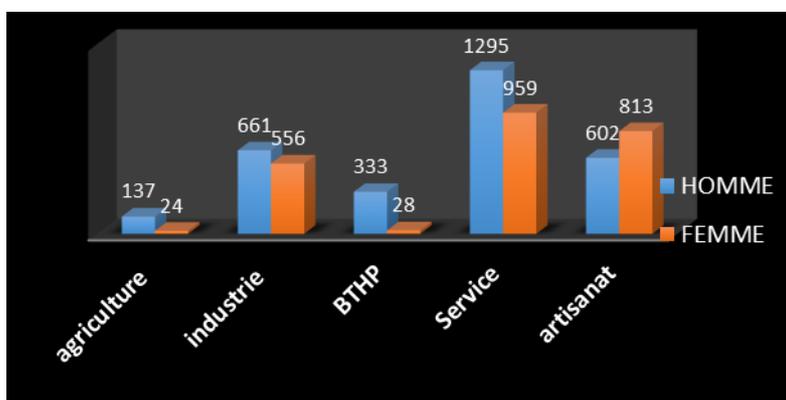
Le nombre de dossiers attestés éligible est de 5 408 dossiers au total, entre 2 380 pour femmes et 3 028 pour les hommes.

Le tableau suivant présente la répartition par secteur et par genre durant cette période (2005-2011) :

secteur d'activité	homme	%	femme	%	TOTAL	%
agriculture	137	4,52	24	1,01	161	2,98
industrie	661	21,8	556	23,4	1217	22,5
BTHP	333	11	28	1,18	361	6,68
Service	1295	42,8	959	40,3	2254	41,7
artisanat	602	19,9	813	34,2	1415	26,2
TOTAL	3028	100	2380	100	5408	100

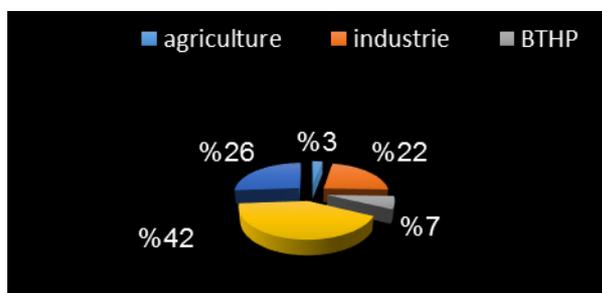
Source : tableau élaboré par nos soins (données ANGEM)

Figure n°6 : nombre de dossiers éligibles par secteur et par genre selon l'ancien dispositif (2005-2011)



D'après le tableau, on constate que le nombre masculin est plus important que celui des femmes. Malgré cette différence, mais l'apport féminin est aussi important et non négligeable.

Figure n° 7: le nombre de dossiers éligible par secteur d'activité (2005-2011)



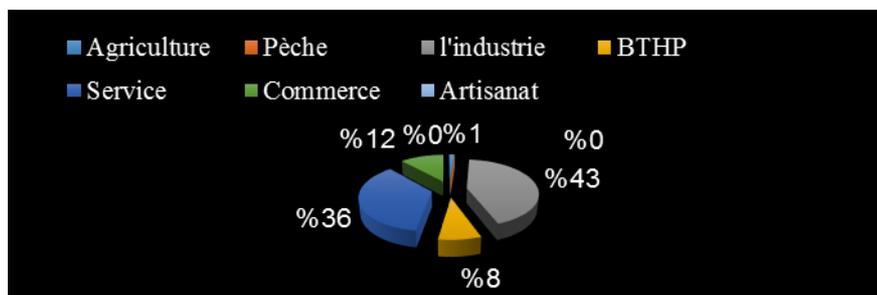
Source : élaboré par nos soins (à partir des données ANGEM)

Parmi les secteurs attractifs par les promoteurs, c'est celui des services avec 2 254 dossiers, suivi par le secteur artisanal avec 1 415 dossiers, d'où la part féminine est plus élevée. Cette différence est due à cause que l'ANGEM donne une possibilité d'intégration de la femme en ayant un travail à domicile, principalement caractérisé par l'activité artisanal. En troisième position, nous trouvons le secteur industriel avec 1 217 soit 22,5%.

Pour le nouveau dispositif qui date d'Avril 2011 à nos jours, apporte des nouveaux secteurs d'activité en plus de ce qui était avant, tels que la pêche et le commerce. Concernant le montant du prêt le PNR est 40 000 DA à 100 000 DA, pour le projet le montant est de 1 000 000 DA.

Le nombre de dossiers éligibles durant cette période Avril 2011 à mai 2012 s'élève à 5 000 dossiers.

Figure n°8 : nombre de dossiers éligible durant (2011-2012) par secteur



Durant cette période, on constate toujours la dominance des secteurs des services et industriel. En ajoutant l'apport significatif du nouveau secteur intégré par le dispositif 2011 est celui du secteur du commerce avec un taux de 12%.

2.3.2.2. Le prêt bancaire :

A l'effet de financer les projets de création d'activités nécessitant l'achat d'un petit équipement, l'Agence a signé des conventions respectivement avec :

- La Banque Nationale d'Algérie (BNA)
- La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)
- La Banque de Développement Local (BDL),
- La Banque Extérieure d'Algérie (BEA)

— Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA).

2.3.2.3. Etude d'éligibilité:

Pour étudier l'éligibilité, une commission s'est créée sur proposition de la direction générale de l'ANGEM par arrêté du Wali. Cette commission est chargée d'étudier les dossiers des micros crédits introduits par les promoteurs et préparés par les structures de l'ANGEM.

Elle est constituée du coordinateur de la wilaya ayant la qualité du président, des représentants des cinq banques à savoir : la BNA, BEA, BDL, BADR, et le CPA, du représentant du FGMMC et des accompagnateurs de daïras. Elle se réunit ordinairement une à deux fois par mois¹⁹ sur convocation de son président.

Cette commission permet aux représentants des banques d'obtenir des renseignements sur le promoteur et son projet, auprès des accompagnateurs présents. Ces derniers ont pour rôle de défendre les dossiers des promoteurs rattachés à leurs cellules d'accompagnement.

2.3.2.4. La garantie des crédits octroyés par les banques :

Le Fond de Garantie Mutuelle des Micro Crédits « FGMMC » domicilié au près de l'Agence Nationale de Gestion des Micro Crédits a pour objet de garantir les micro crédits accordés par les banques et établissements financier, aux bénéficiaires ayant obtenu la notification des aides de l'ANGEM.

En cas d'impossibilité de remboursement pour le créancier, le FGMMC les couvre auprès des banques et les établissements financiers concernés, les créances restant dues ainsi que les intérêts.

Conclusion :

La dynamique entrepreneuriale au niveau de la wilaya d'Oran est influencée en grande partie ces dernières années par les différents dispositifs d'appui et d'aides à la création tels que : (ANSEJ, ANGEM, ANDI, pépinières, ...etc.), dont leur but est d'encourager et faciliter l'entrée des jeunes au domaine entrepreneurial pour lutter contre le chômage par la création d'emplois pour les jeunes diplômés et aussi pour enrichir le tissu économique par la création des PME privées.

Mais malgré les avantages présentés par ces organismes, certains créateurs d'entreprises ne font pas appel pour des raisons différentes, les principales raisons sont tirées des résultats d'une enquête²⁰ réalisée auprès d'un échantillon de 115 créateurs d'entreprises, 95 entrepreneurs parmi eux n'ont pas fait appel à ces structures d'accompagnement

Leurs motifs de réponse étaient comme suit :

Soit : «...Il n'y avait pas des organismes de soutien à cette époque », cette réponse était pour les entreprises anciennes (avant les années 90)

Ou, il y'avait une mauvaise connaissance ou méconnaissance des structures d'accompagnement de la part des entrepreneurs ;

Autres, ils avaient besoin d'indépendance, l'autonomie et de la liberté. Certains refusent d'avoir le crédit bancaire à cause des intérêts.

Un autre motif déclaré est celui du manque de reconnaissance des compétences de ces structures, à cause de la lenteur et la lourdeur administrative et réglementaires.

Références

- ¹ Comme le rappelle Roberge (2002), le défi consiste à mettre au service de l'autre ses savoirs, son expertise et son unicité, en s'assurant toute fois de ne jamais se substituer à l'autre.
- ² **Paul. M (2002)**, « L'accompagnement est une nébuleuse », Education permanente, n°153, p 43-56
- ³ L'entrepreneuriat est l'acte de création d'entreprise
- ⁴ L'Aide présentée au moment où le besoin se présente.
- ⁵ OCDE, IREDNORD, « Crédit et nouveau entrepreneur », Sous la direction de Udo Reifner et Jean Evers, édition et diffusion EFCEA, 1999, P : 40
- ⁶ Ibid
- ⁷ <http://www.andi.dz/fr/>
- ⁸ http://www.andpme.org.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=76&Itemid=386&lang=fr
- ⁹ <http://www.entreprendre-mediterranee.com/pays/cnac.htm>
- ¹⁰ BERBER Nawel, « L'entrepreneuriat en Algérie », Mémoire de magister en management, Université d'Oran, 2013.
- ¹¹ BERBER Nawel, « L'entrepreneuriat en Algérie », Mémoire de magister en management, Université d'Oran, 2013.
- ¹² Il a eu le prix Nobel en 2006, et surnommé « le **banquier des pauvres** »
- ¹³ L'ANGEM est sous la tutelle du ministère de la solidarité nationale et de la famille
- ¹⁴ Le Micro Crédit est un prêt remboursable dans un délai de 12 à 60 mois (1 à 5 ans), permettant l'achat d'un petit équipement et matières premières de démarrage pour exercer une activité ou un métier.
- ¹⁵ Pour l'ancien dispositif.
- ¹⁶ Un grand nombre de femmes ont créé des activités exercées à domicile : poterie, la tapisserie, l'aviculture, la pâtisserie, la couture, la fabrication d'objets de décoration.
- ¹⁷ BERBER Nawel, « L'entrepreneuriat en Algérie », Mémoire de magister en management, Université d'Oran, 2013.
- ¹⁸ La non-conformité de l'activité dépend du montant du projet, si ce dernier dépasse le montant autorisé par l'ANGEM, par un dinar il sera refusé.
- ¹⁹ Comme elle se réunir autant de fois que cela est nécessaire à la demande du président.
- ²⁰ BERBER Nawel, « L'entrepreneuriat en Algérie », Mémoire de magister en management, Université d'Oran, 2013.